à pied appelés : l'un *min*, l'autre *chekey*, et huit *mundeley* ou fantassins (pions). Les forces de chaque parti sont rangées sur trois lignes, ce qui fait qu'il reste dans ces trois lignes huit cases vides. Aucune des pièces n'est aussi forte que notre reine. Le jeu, ainsi restreint, est plus compliqué et plus difficile que le nôtre.

Les Orientaux avaient emprunté au jeu d'*échecs* plusieurs locutions proverbiales. C'est du moins ce que nous lisons dans un de leurs poëtes, Aboul-Gassem-el-Kosrewi, de Boukhara, qui avait pris ce jeu en horreur. Il composa contre les *échecs* une *rissaleh* où il disait, entre autres choses, ceci qui, chez nous du moins, n'est pas prouvé :

« Tout amateur d'*échecs* est avare s'il est riche, et parasite s'il est pauvre. »

On a emprunté à ce jeu plusieurs locutions, qui toutes s'emploient en signe de mépris. On donne, en se moquant, le nom de *pion* à un homme de petite taille, comme dit le poëte Najdim :

« O toi qui ressembles au pion des *échecs*, pour la taille et le mérite ! »

En parlant d'un homme qui est tombé dans le malheur ou qui a péri de la main d'un ennemi, on dit, avec le poëte Abdallah-ben-el-Moutaz :

« Dis au malheureux : « Tu es tombé dans » le filet, et un coup de la *tour* a emporté ton » *roi*. »

En face d'un parasite qui se comporte à table avec effronterie : « Voyez la main de ce malotru ; ne dirait-on pas *la tour sur l'échiquier?* » Si l'on veut désigner une chose superflue et dont on n'a pas besoin, on dit : « Une mule est de trop dans l'échiquier. » Enfin, quand on veut se moquer d'un homme qui fait une chute, on lui dit : « Quelle est ta place aux *échecs?* »

— *Problème d'Euler sur le jeu des échecs.* Il existe, au sujet du jeu des *échecs*, un problème qui a beaucoup occupé les mathématiciens des deux derniers siècles, et dont le célèbre Euler a donné une solution analytique dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1759). Ce problème consiste à faire parcourir successivement au cavalier les 64 cases de l'échiquier sans passer plus d'une fois sur la même.

En partant d'un coin de l'échiquier, numérotons toutes les cases suivant l'ordre dans lequel elles doivent être parcourues (fig. 1) ;

42	59	44	9	40	21	46	7
61	10	41	58	45	8	39	20
12	43	60	55	22	57	6	47
53	62	11	30	25	28	19	38
32	13	54	27	56	23	48	5
63	52	31	24	29	26	37	18
14	33	2	51	16	35	4	49
1	64	15	34	3	50	17	36

Fig. 1.

nous aurons ainsi tracé la route du cavalier : 1, 2, 3, jusqu'à 64. Quand il est parvenu à 64, il a parcouru toutes les cases. On voit aisément que le cavalier pourrait aussi bien partir d'un angle quelconque. En commençant par la case 64, et en suivant la série 64, 63, 62, jusqu'à 1, on reproduirait la même route dans un ordre inverse, etc. ; mais il s'agit de résoudre la question dans toute sa généralité, c'est-à-dire d'indiquer une route qui satisfasse au problème, quel que soit le point de départ adopté pour cela. Euler remarque que toute la difficulté consiste à trouver une route où la case 64 soit éloignée de la case 1 par un saut de cavalier, de manière que la pièce puisse sauter de la première sur la dernière ; car il est évident qu'on pourra alors commencer par une case quelconque, continuer, suivant l'ordre des nombres, jusqu'à la case 64, d'où, en sautant sur la case 1, le cavalier suivra l'ordre des numéros jusqu'à ce qu'il soit revenu à son point de départ. Voici cette route, que Euler appelle *route rentrante en elle-même* (fig. 2).

42	57	44	9	40	21	46	7
55	10	41	58	45	8	39	20
12	43	56	61	22	59	6	47
63	54	11	30	25	28	19	38
32	13	62	27	60	23	48	5
53	64	31	24	29	26	37	18
14	33	2	51	16	35	4	49
1	52	15	34	3	50	17	36

Fig. 2.

Ce genre de questions ayant beaucoup perdu de son intérêt aux yeux des modernes, nous nous bornons à recommander aux amateurs de fixer dans leur mémoire la route que nous venons d'indiquer, les renvoyant, pour la démonstration, au travail d'Euler, mentionné plus haut, et aux *Mémoires de l'Académie des sciences* de 1771.

On peut figurer la marche du cavalier par un trait continu ; et, si l'on numérote, de 1 à 64, toutes les stations du cavalier dans cette route, on arrive à ce résultat étrange : l'addition des nombres inscrits, dans les cases d'une même ligne ou d'une même colonne, donne toujours le nombre fixe 260.

50	11	24	63	14	37	26	35	8	260
23	62	51	12	25	34	15	38	7	260
10	49	64*	21	40	13	36	27	6	260
61	22	9	52	33	28	39	16	5	260
48	7	60	1**	20	41	54	29	4	260
59	4	45	8	53	32	17	42	3	260
6	47	2	57	44	19	30	55	2	260
3	58	5	46	31	56	43	18	1	260
A	B	C	D	E	F	G	H		
260	260	260	260	260	260	260	260		

* Arrivée.

** Départ.

Terminons par une fantaisie. Il est souvent fait mention du jeu d'*échecs* dans les anciens romans de chevalerie, et l'on sait qu'Haroun-al-Raschid avait envoyé un magnifique échiquier à Charlemagne. Voici un épisode du roman de *Garin de Montglane* (l'un des quatre fils Aymon), où il est question d'une partie jouée dans de singulières conditions. Garin de Montglane a pris le chemin de *douce France* et est venu chercher fortune à la cour de Charlemagne. L'empereur, alors en guerre avec Childéric, retient le jeune homme, dont la valeur lui est d'un grand secours, et qu'il nomme son conseiller, puis maître gonfalonier, et enfin maître sénéchal et maître d'hôtel. Les affaires du jeune héros vont bien ; mais, pour son malheur, la reine, nommée Galienne, ne peut le voir sans ressentir pour lui une passion criminelle. Bien qu'il n'y eût pas de femme plus belle dans la chrétienté, Garin, attiré dans une chambre écartée, n'écoute que son devoir, et prend le parti de s'éloigner en abandonnant, comme Joseph, son manteau entre les mains de la reine. Les cris de Galienne, en le voyant partir, attirent Charlemagne. « Qu'avez-vous, lui dit-il, et de quoi vous plaignez-vous ? — Sire, lui répond-elle, je ne mérite pas votre affection ; ce n'est pas vous que j'aime, c'est Garin, c'est de lui que j'attends le bonheur de ma vie. En vain je lui ai déclaré mon amour ; il m'a repoussée. Tuez-moi si vous voulez ; mais je ne puis faire autrement que de l'aimer. » Ces aveux sincères font excuser la reine ; mais ils ne peuvent calmer le dépit et l'amour outragé du mari. Comment Charlemagne se débarrassera-t-il de Garin ? Celui-ci a de nombreux parents, et des milliers de bras prendraient sa défense contre une provocation injuste. Il le fait venir, et le voit arriver accompagné de ses frères et de leurs clients, tous armés sous leur manteau de cour. « Garin, dit l'empereur, qu'avez-vous fait ces jours derniers ? — Sire, nous sommes restés au logis, jouant aux tables, aux *échecs*, sans trop de profit ni de perte. — Ah ! vous avez joué aux *échecs?* Mais vous avez aussi tenu de mauvais discours contre moi ! Nous jouerons donc, à notre tour, notre partie d'*échecs*, et voici mes conditions : Si je perds, vous recevrez tel don qu'il vous plaira, même ma couronne et ma femme ; si je gagne, je vous fais aussitôt trancher la tête. — Sire, reprend Garin, la partie ne serait pas égale : je ne veux pas de la couronne de France, elle est vôtre, non mienne ; et quant à recevoir la mort, c'est un étrange salaire de mes services et de ma loyauté. » Charlemagne insiste ; il faut, ou mourir sur l'heure, ou jouer la mort contre la couronne de France. Alors on apporte la croix et l'Evangile ; tous deux jurent de tenir les conditions faites, et la partie commence. Le jeu est ce magnifique échiquier que Charlemagne reçut d'Haroun-al-Raschid, et dont il reste une seule pièce à la Bibliothèque impériale : l'éléphant, qui est la tour du jeu moderne. Derrière l'empereur sont les Francs de France, tous disposés à obéir à son premier signal ; derrière Garin sont ses deux frères et plus de 400 de ses compagnons d'armes. Pendant ce temps, la reine se lamente dans un coin de la salle. La première pièce est emportée par Charlemagne : c'est un roi ; Garin, après une oraison, répare cette perte en prenant un chevalier et un éléphant. Le roi, furieux, frappe alors l'échiquier d'un terrible coup de poing, et les deux joueurs vont se battre, quand les barons s'interposent et les obligent à continuer convenablement la partie. C'est le tour de Charles : d'un pion il prend un éléphant, puis le second roi de son adversaire. Les Aquitains s'émeuvent, cette fois ; on en vient aux mains ; mais, après quelques têtes tranchées de part et d'autre, l'empereur et Garin se mettent une troisième fois au jeu. Ce dernier reprend un avantage décisif ; il presse le roi, le réduit à ne plus savoir comment se défendre : « Arrêtons-nous, s'écrie-t-il ; je ne vous materai que si vous l'exigez ! » Charles alors se met à la disposition de son vainqueur, qui, loin d'user d'un droit acquis, demande noblement grâce au vaincu, et sollicite seulement l'honneur ou le fief d'un château retenu par un vassal rebelle et mécréant.

Voici maintenant une autre partie d'*échecs* qui sauva la vie à un prince et lui donna le trône.

Mohammed VI, roi de Grenade, monta sur le trône en 1396, au préjudice de son frère Jusef, qu'il fit immédiatement enfermer dans la forteresse de Salobréna, pour n'avoir rien à redouter de sa part. « Douze ans plus tard, dit l'auteur de l'*Histoire de la domination des Arabes en Espagne*, il était encore en prison, lorsque Mohammed, atteint d'une maladie mortelle, voulut assurer la couronne à son fils, et envoya l'ordre de tuer Jusef. Cet ordre, adressé au gouverneur du fort, était ainsi conçu : « Alcaïde de Salobréna, mon servi- » teur, aussitôt que l'officier de mes gardes te » remettra cet écrit, tu ôteras la vie à Cid » Jusef, mon frère, et tu m'enverras sa tête » par le retour du messager ; je compte sur ton » zèle à me servir. » Lorsque Ahmed, l'envoyé de Mohammed, arriva à Salobréna, il trouva le prince jouant aux *échecs* avec l'alcaïde. Ils étaient assis l'un et l'autre sur des coussins de soie brodés d'or ; des tapis de la même étoffe couvraient le parquet, le prince ayant été traité avec magnificence. L'alcaïde n'eut pas plutôt parcouru l'écrit fatal, qu'il ne put maîtriser son trouble ; car il avait conçu pour son prisonnier l'affection la plus vive. Le messager le pressait d'accomplir les ordres qu'il lui apportait, et le malheureux alcaïde ne savait à quoi se résoudre. Jusef, soupçonnant la triste vérité, prit l'ordre des mains de l'alcaïde et lui demanda seulement le temps de prendre congé de ses femmes et de sa famille. Le messager disant que l'exécution ne pouvait être différée, parce qu'on lui avait fixé l'heure précise à laquelle il devait être de retour à Grenade : « Au moins, » répliqua Jusef, qu'il me soit permis de finir » ma dernière partie d'*échecs*. » Le messager y ayant consenti avec peine, le prince reprit le jeu, et invita l'alcaïde à continuer ; mais celui-ci était si agité, qu'il ne pouvait conduire ses pièces avec justesse, tandis que le prisonnier jouait avec le plus grand sang-froid. Au moment où la partie finissait, deux cavaliers de Grenade, arrivés au galop de leurs chevaux, entrèrent dans la salle où était le prince, annoncèrent la mort de Mohammed, et lui baisèrent la main comme au souverain de Grenade. Jusef osait à peine croire à ce changement de fortune, lorsque d'autres cavaliers vinrent confirmer la nouvelle et dire au prince que le peuple l'attendait avec la plus vive impatience. »

— Bibliogr. Th. Hyde, *De ludis orientalibus libri II, quorum prior historiam Shahiludii continet*, etc. (Oxonii, 1694, 2 parties, petit in-8°) ; *The philosopher's game*, invented by W. F. (London, 1563, in-16 ; article *Fulco*) ; Th. Actius, *De ludo scacchorum in legali methodo tractatus* (Pisauri, 1583, in-4°) ; *Ludus scacchiæ, chess plays...*, written by G. B. Blochimo (London, 1597, in-4°) ; *Libro nel quale si tratta della maniera di giuocar' a scacchi*, composto da Hor. Gianutio della Mantia (Torino, 1597, in-4°) ; *Trattato dell' inventione et arte liberale del gioco di scacchi*, di Aless. Salvio (Napoli, 1604, petit in-4°) ; *Das Schach oder Konigsspiel*, von Gust. Selenus (Leipzig, 1616, in-fol.) ; *Il giuoco degli scacchi*, da P. Carrera (Militello, 1617, in-4°) ; *Osservazioni sopra il giuoco degli scacchi, ossia il giuoco degli scacchi*, esposte da G.-B. Lolli (Bologna, 1763, in-fol.) ; *Il giuoco degli scacchi*, dal conte Carlo Cozio (Torino, 1766, 2 vol. in-8°) ; *Analyse du jeu des échecs*, par Philidor (Londres, 1777, in-8°) ; *Nouvelle manière de jouer aux échecs*, selon la méthode de Ph. Stamma (Utrecht, 1777, in-12) ; la *Supériorité au jeu des échecs mise à la portée de tout le monde, même des dames* (Campen, 1792, 2 vol. in-8°, avec pl.) ; *Nouveau jeu des échecs* ou *Jeu de la guerre*, invention de Giacometti (Gênes, 1801, in-8°) ; *A treatise on the game of chess*, by J.-H. Sarratt (London, 1822, in-8°) ; *Traité théorique et pratique du jeu des échecs*, par une société d'amateurs (Stoupe, Paris, 1775 et 1786, in-12) ; *Nouvelle notation des parties et coups d'échecs*, compris dans les traités faits sur ce jeu par une société d'amateurs et par Philidor (Paris, 1823, in-8°) ; *Chess rendered familiar by tabular demonstrations of the various positions and movements of the game*, by J.-G. Pohlman (London, 1819, gr. in-8°) ; *Nouveau traité du jeu des échecs*, par L.-C. de La Bourdonnais (Paris, 1833-1834, 2 part. en 1 vol. in-8°, avec 60 pl.) ; *Encyclopédie des échecs* ou *Résumé comparatif, en tableaux synoptiques, des meilleurs ouvrages écrits sur ce jeu*, par A. Alexandre (Paris, 1837, in-fol. oblong) ; les *Echecs simplifiés et approfondis*, par le comte abbé de Robiano (Bruxelles, 1848, in-8°, avec fig.) ; *Collection des plus beaux problèmes d'échecs, au nombre de plus de deux mille*, recueillis par A. Alexandre (Paris, Dufour, 1846, in-8° ; cet ouvrage a été aussi publié en allemand) ; le *Palamède*, revue mensuelle des *échecs*, par L.-C. de La Bourdonnais, etc. (Paris, 1836-1839, 3 vol. in-8°) ; 2e série, publiée par Saint-Amant (1842-1847, 7 vol. in-8°) ; la *Régence*, journal des *échecs*, rédigé par une société d'amateurs et publié par Kieseritzky (1849-1850, 3 vol. in-8°) ; *Traité des applications de l'analyse mathématique au jeu des échecs, précédé d'une introduction à l'usage des lecteurs, soit étrangers aux échecs, soit peu versés dans l'analyse*, par C.-F. de Jænisch (Saint-Pétersbourg, 1862, 2 vol. gr. in-8°, avec 31 pl.) ; *Traité du jeu des échecs*, par W. Lewis, traduit de l'anglais par H. Witcomb (Paris, 1846, in-8°). Le texte anglais, sous le titre : *The Chess-board companion* (in-12), avait déjà eu dix éditions en 1858. Ed.-Marie Œttinger, *Bibliothèque du jeu des échecs*, en allemand (Leipzig, 1844).

Autres variétés du jeu des échecs : *Oriental chess, or specimens of Hindostanee excellence in that celebrated game*, by W. Lewis (London, 1817, 2 vol. in-12) ; *Chess player's chronicle*, edited by Howard Staunton (London, 1841-1852, 13 vol. in-8°). La 2e série est en cours de publication, à raison d'un volume par année. Trevangadacharya Shastree : *Essays on chess, adapted to the european mode of play...*, translated from the original sanscrit (Bombay, 1814, in-4°) ; *The Caturanga, or game of chess*, by Abdalmalek, B. Marvin Noah ben Nasser, translated from the persian by Mrs. Col. Hartley (London, 1841, in-8°).

— **Allus. littér. Aux échecs, les fous sont les plus près du roi**, Allusion à un vers de Régnier, que l'on emploie pour dire que les gens les moins raisonnables sont ceux qui, d'ordinaire, approchent le plus de la personne du souverain. Voici le vers de Régnier :

Les fous sont, aux échecs, les plus proches des rois.

— **On ne prend pas le roi aux échecs**, Mot historique que l'on rappelle quelquefois, par allusion à la réponse que fit Louis le Gros à la bataille de Brenneville. Ce prince, voyant que la victoire lui échappait, fit d'héroïques efforts pour rétablir la face du combat ; il se vit sur le point de tomber entre les mains des ennemis. Un archer anglais, saisissant la bride de son cheval, s'écria plusieurs fois que le roi de France était pris. *Ne sais-tu pas*, dit Louis en se dressant sur ses étriers et en lui fendant la tête d'un effroyable coup d'épée, *ne sais-tu pas qu'on ne prend jamais le roi aux échecs?*

Échecs (LES), poëme de Jérôme Vida, de Crémone, publié vers 1545. L'idée du sujet n'appartient pas à Vida. Un poëte du Ier siècle, Saleius Bassus, dans son *Eloge de Calpurnius Pison*, avait déjà célébré en vers latins le jeu d'échecs ; mais ce n'était qu'un épisode de son poëme, tandis que Vida en a fait le sujet unique du sien. Pour le rendre intéressant, il l'a d'ailleurs orné de toutes les richesses de la poésie et de la mythologie. Nous sommes en plein Olympe ; on célèbre les noces de la Terre avec l'Océan, et Mercure et Apollon, pour distraire l'assemblée des dieux, entament une partie d'échecs. C'est à leur lutte que Vida nous fait assister. Un incident dérange la partie ; Mars s'amuse à replacer sur le damier les pièces perdues par Apollon ; sa fraude est découverte et il est expulsé comme un trouble-fête. Mercure se pose en défenseur de l'honnêteté... au jeu ! et finit par remporter la victoire. Cette fiction ingénieuse n'est là que pour servir de cadre à l'explication de la marche du jeu et pour voiler sous des ornements poétiques l'aridité des détails techniques. La fin du poëme est gracieuse. L'auteur nous donne l'origine du nom du jeu : Mercure, ayant ravi la virginité de la nymphe Eschique, lui consacra un nouveau jeu qu'il venait d'inventer et auquel il donna son nom. Eschique est la marraine mythologique de l'échiquier. De nos jours, les nymphes ne se contenteraient pas d'un échiquier, à moins qu'il ne fût d'or massif.

L'ouvrage de Vida est un travail de patience, comme le jeu d'échecs, et, malgré le véritable talent de versificateur qu'il a déployé, c'est à peine s'il a réussi à nous intéresser à ce poëme didactique. Les trente vers dans lesquels Saleius Bassus a traité le même sujet valent mieux que tout le poëme de Vida, sans compter l'inappréciable avantage de la brièveté. Le poëte de Crémone aurait dû savoir qu'on ne refait pas les anciens, et que ce n'est que dans l'imagination de ses confrères

Qu'un Auguste aisément peut faire des Virgiles.

Il a néanmoins déployé un courage digne d'une meilleure cause et n'a pas laissé d'obtenir quelques succès... d'estime pour les évolutions prodigieuses qu'il a fait exécuter à Pégase mis depuis longtemps à la réforme. Ses vers, et c'est un vrai tour de force, sont assez coulants, et il n'a pas mal calqué ses modèles. Nous ne pouvons pas donner une idée plus exacte du tour de force qu'il a réussi qu'en citant quelques vers d'une vieille traduction publiée en 1557 par Louis des Mazures, qui fut obligé de traduire en marge certains passages de sa traduction.

. . . . . . Et d'une boîte il verse
Sur ce tablier de parure diverse
Des corps de buis bien polis alentour
D'hommes armés, par art tournés au tour,
Corps contrefaits, aux nôtres ressemblants,
D'ouvrage exquis, tant des noirs que des blancs,
Deux bataillons en divers appareil,
De force égale et en nombre pareil.
C'est à savoir seize vaillants gendarmes
Aux harnais blancs et seize aux noires armes.
Comme chacun d'une et d'une autre sorte
A le visage et chacun son nom porte,
Ainsi ont-ils chacun la charge sienne
Et faut qu'à part son ordre chacun tienne.

Là sont les rois, à qui d'une couronne
De pareil prix le haut chef s'environne,
Des rois aussi les femmes avec eux
En guerre ayant courages belliqueux.
Aucuns à pied (*les pions*) endurent les travaux,
Les autres (*les cavaliers*) sont montés sur fiers che-
[vaux.
D'autres (*les fous*) y a qui de leurs bras puissants
De çà, de là, tirent les traits perçants,
Puis d'animaux encore (*les tours*) n'y a faute
Chargés de tours en éminence haute.
Un seul penser, une entente, un désir...

Échec et mat, comédie en cinq acte, en prose, par MM. Octave Feuillet et Paul Bocage, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon, le 23 mai 1846. Cette pièce fut, à peu de chose près, le début des deux auteurs, et c'est à ce titre surtout que nous lui donnons place dans ce recueil. Le roi Philippe IV aime en secret la belle et jeune duchesse Sidonia Cœli. Pour en faire sa maîtresse, il veut la marier et la marie en effet à un grand d'Espagne, le duc d'Albuquerque, qu'il espère bientôt éloigner de la cour en le chargeant d'une mission. Mais le duc pénètre les intentions de son souverain, et il oppose l'habileté à la ruse pour sauver son honneur. Fort heureusement, du reste, il est secondé par un coquin dont il tient la vie en ses mains, et qui, pour obtenir sa grâce, se voue tout entier au service du duc, et le met au courant de tout ce qui se trame au palais contre lui. Le duc d'Albuquerque finit donc, après avoir tenu le roi en échec pendant cinq actes, par mettre à néant ses méchantes intentions. Mais Philippe IV n'est pas aussi heureux avec un jeune hidalgo rêveur, qui ne bornait pas à la pure contemplation son amour pour la reine, pendant que le roi la délaissait pour les beaux yeux de la duchesse d'Albuquerque ; et, non content de s'être laissé mettre en échec d'un côté, le roi se laisse faire... mat de l'autre.

En y regardant d'un peu près, on trouverait peut-être bien des rapprochements à faire entre le roi d'Espagne courtisant la femme d'un de ses favoris, et le comte Almaviva mariant Suzanne avec Figaro et tâchant d'éloigner celui-ci pour lui prendre sa femme. Il y a bien aussi, dans la pièce de Beaumarchais, un jeune page amoureux de la comtesse Almaviva et qui parvient à faire le comte... mat. Mais cela n'ôte nullement à la comédie de MM. Octave Feuillet et Paul Bocage la fermeté, la bonne disposition du plan, l'allure vive et hardie des situations et l'élégante correction du style, qui en font le principal mérite. Un des motifs du succès qui a accueilli cette pièce, et qu'il serait injuste d'oublier, c'est que le principal rôle était rempli par Bocage, qui interprétait ainsi l'œuvre de son neveu.

ÉCHÉCRATE, Thessalien qui s'éprit d'une jeune prêtresse de Delphes, et l'enleva de force. Pour éviter le retour de pareils accidents, on décida qu'à l'avenir les oracles du dieu seraient rendus par une femme âgée d'au moins cinquante ans.

ÉCHÉCRATE, général thessalien. Il fut placé par Ptolémée Philopator à la tête des forces grecques et de la cavalerie mercenaire, et se distingua surtout à la bataille de Raphia (217 av. J.-C.).

ÉCHÉDORE (*Echedorus*), rivière de l'ancienne Macédoine, tributaire du golfe Thermaïque.

ÉCHÉE s. f. (é-ché — V. l'étym. du mot *écheveau*). Comm. Réunion de vingt-deux écheveaux ou macques de fils de laine, produisant ensemble une longueur de 1,493 m. 60 : *L'*ÉCHÉE *est surtout usitée à Sedan et aux environs.*

ÉCHÉE s. f. (é-ché — du gr. *échos*, son). Antiq. Nom donné à des vases d'airain que l'on plaçait sous les degrés des théâtres pour répercuter la voix des acteurs et en accroître le volume. V. ECHEA.

ÉCHELADE s. f. (é-che-la-de—rad. *échelle*). Art milit. Escalade au moyen d'échelles : *La hauteur des anciens remparts d'Avignon n'atteint pas partout le minimum donné aux bonnes défenses pour les mettre à l'abri des* ÉCHELADES. (Viollet-le-Duc.) ‖ Vieux mot.

ÉCHELAGE s. m. (é-che-la-je — rad. *écheler*). Dr. cout. Droit de poser une échelle sur l'héritage d'autrui pour construire ou réparer un bâtiment ou un mur.

— Techn. Partie du fourneau des grosses forges.

ÉCHELER v. a. ou tr. (é-che-lé — rad. *échelle*. Double la consonne *l* devant une syllabe muette : *J'échelle; nous échellerons*). ‖ Escalader. ‖ Vieux mot.

— Art. milit. Syn. d'ÉCHELONNER.

— Anc. législ. Exposer sur une échelle : *La mère de Louis IX avait fait* ÉCHELER, *nu, en chemise, un orfévre de Saint-Césaire, accusé d'avoir juré.* (Encycl.)

ÉCHELET s. m. (é-che-lè — rad. *écheler*). Ornith. Genre de passereaux ténuirostres, du sous-ordre des grimpeurs, comprenant six espèces, qui toutes habitent l'Australie.

— **Encycl.** Ce genre de passereaux ténuirostres paraît se placer entre les souimangas et les tichodromes. Il est caractérisé par un bec court et comprimé dans toute sa longueur, par des pieds robustes, à doigts très-longs, que terminent des ongles très-forts et crochus. Les *échelets* sont d'une couleur brune ou grise, variée de jaune et de roux ; leur taille est d'environ 0m,15. On en connaît deux espèces, qui habitent l'Océanie. La plus connue est désignée sous le nom vulgaire de *picumne ;* elle habite les îles de la Malaisie et le nord de l'Australie. L'autre est l'*échelet* grimpant, de l'Australie orientale. On sait fort peu de chose sur les mœurs de ces oiseaux.

ÉCHELETTE s. f. (é-che-lè-te — dimin. d'*échelle*). Petite échelle qu'on place à côté du bât d'une bête de somme pour y suspendre des bottes de paille, de foin, d'herbes ou de légumes. ‖ Ridelle qu'on met sur le devant d'une charrette pour en maintenir le chargement. ‖ Petite échelle à montants recourbés, qu'on met au fond d'un cuvier pour faciliter l'écoulement de la lessive.

— *Faire l'échelette*, Se dit d'un oiseau apprivoisé, que l'on tient sur l'index d'une main, et qu'on fait monter sur le même doigt de l'autre main, ce qui fait qu'il a l'air de monter à l'échelle.

— Mus. Instrument de percussion, composé de lames de bois de diverses longueurs, que l'on frappe avec deux baguettes. V. CLAQUEBOIS.

— Mar. Laize de toile à voile, dont le droit fil ne correspond pas à la laize qui est au-dessus.

— Techn. Instrument usité dans les fabriques de tapis, pour la lecture des dessins, et qui est une simple variété de l'escalette ordinaire.

ÉCHELETTE s. f. (é-che-lè-te — rad. *écheler*). Ornith. Genre d'oiseaux. Syn. de TICHODROME. ‖ Nom vulgaire du grimpereau des murailles.

ÉCHELEUR s. m. (é-che-leur — rad. *écheler*). Anc. art milit. Soldat d'un corps organisé spécialement pour l'escalade : *Charles VIII avait une compagnie d'*ÉCHELEURS. (Complém. de l'Acad.)

— **Encycl.** On a désigné sous le nom d'*écheleurs* des soldats qui portaient des échelles pour l'escalade. Il en existait dans la milice française au temps de Charles VIII. Lorsque ce roi traversa le Dauphiné en 1492, il lui vint à l'idée de faire explorer, ou, comme on disait alors, de faire escheller le mont Aiguille, peu distant de Grenoble et réputé inaccessible. Les *écheleurs* l'escaladèrent et y firent grimper avec eux un prêtre qui y dit la messe. Le récit de cette ascension est relaté tout au long dans les archives de la cour des comptes de Grenoble. Ce mont, qui avait été gravi pour la première fois en 1492, le fut pour la seconde fois en 1854. On trouva sur son plateau une muraille provenant des débris de l'autel que les *écheleurs* y avaient dressé.

ÉCHELIER s. m. (é-che-lié — rad. *échelle*). Constr. Sorte d'échelle, composée d'une seule perche traversée par des chevilles qui servent d'échelons.

ECHELIUS. V. EICHEL.

ÉCHELLE s. f. (é-chè-le — lat. *scala*, qui se rapporte probablement à la racine sanscrite *skal*, aller, vaciller, d'où le sanscrit *cala*, mobile). Appareil composé de deux montants reliés entre eux par des pièces transversales fixées de distance en distance, pour permettre de monter ou de descendre : ECHELLE *de bois, de fer, de corde. Le sommet, le pied de l'*ÉCHELLE. *Tenir le pied de l'*ÉCHELLE *de peur qu'elle ne glisse.*

On voit au pied des murs les *échelles* dressées.
DELILLE.

Vous seul, seigneur, vous seul, une *échelle* à la main,
Vous portâtes la mort jusque sur leurs murailles.
RACINE.

. . . . . La nuit, dans les mains d'un amant,
Une *échelle* de corde est un bel instrument.
PIRON.

— Particulièrem. Gibet ; supplice du gibet, à cause de l'échelle par laquelle montait le patient : *Monter à l'*ÉCHELLE. *Cette action peut le conduire à l'*ÉCHELLE. *Je sais me démêler des galanteries qui sentent tant soit peu l'*ÉCHELLE. (Mol.) ‖ Ancien insigne de haute justice.

— Par ext. Ligne graduée donnant la dimension qu'on a arbitrairement choisie pour représenter l'unité véritable sur une carte ou un plan ; rapport des distances véritables à leurs figures : ECHELLE *à cinq millièmes. Mesurer d'après l'*ÉCHELLE. ‖ Proportion dans laquelle on a fait une réduction ou une amplification : *L'*ÉCHELLE *choisie pour la grande carte de France. Ces figures sont réduites à une trop petite* ÉCHELLE. *Ces animalcules sont amplifiés sur une* ÉCHELLE *de* 10,000 *pour* 1.

— Fig. Terme, moyen de comparaison ou d'évaluation : *Il n'y a pas d'*ÉCHELLE *pour estimer si un cabillaud, une sole ou un turbot valent mieux qu'une truite saumonée, un brochet de haut bord, ou même une tanche de six ou sept livres.* (Brill.-Sav.) *Les historiens du* XIXe *siècle n'ont rien créé, seulement ils ont un monde nouveau sous les yeux, et ce monde nouveau leur sert d'*ÉCHELLE *rectifiée pour mesurer l'ancien monde.* (Chateaub.) *Nous mesurons les desseins éternels sur l'*ÉCHELLE *de notre courte vie.* (Chateaub.) *Le bonheur des sociétés humaines se mesure à l'*ÉCHELLE *des libertés de la femme.* (Toussenel.) ‖ Gradation ; série, suite continue et progressive ou comparée d'êtres ou de faits ; moyen de progression : *L'*ÉCHELLE *des êtres. L'*ÉCHELLE *sociale. L'*ÉCHELLE *de la nature pourrait n'être pas simple, et jeter de côté et d'autre des branches principales qui pousseraient elles-mêmes des branches subordonnées.* (Bonnet.) *De la justice dépend l'ordre public ; les juges sont au premier rang de l'*ÉCHELLE *sociale.* (Napol. Ier.) *Le militaire et le bourreau occupent les deux extrémités de l'*ÉCHELLE *sociale.* (J. de Maistre.) *Le bonheur se trouve aux deux extrémités de l'*ÉCHELLE *sociale.* (Balz.) *C'est bien peu de chose qu'un degré de plus ou de moins sur cette grande* ÉCHELLE *pourrie de l'imperfection humaine.* (A. de Musset.) *La vie est une* ÉCHELLE *qu'on gravit ; le découragement est l'échelon qui se brise.* (A. d'Houdetot.) *Les systèmes sont les* ÉCHELLES *au moyen desquelles on monte à la vérité.* (V. Hugo.) *La beauté du corps n'est que le premier degré de cette* ÉCHELLE *du beau, qui commence sur la terre et qui aboutit aux cieux.* (St-Marc Gir.) *Comptez les journaux d'un peuple, vous aurez son rang dans l'*ÉCHELLE *de la civilisation.* (Laboulaye.)

— *Echelle double, échelle de jardin* ou *de tapissier*, Echelle composée de deux échelles ordinaires, réunies par le haut au moyen de charnières qui permettent de les rapprocher ou de les écarter, et de placer ainsi l'appareil debout sur ses pieds, dans un endroit isolé.

— *Echelle de meunier*, Escalier très-roide et à jour : *On parvenait à ce grenier par un escalier de bois blanc, appelé dans l'argot du bâtiment* ÉCHELLE DE MEUNIER. (Balz.)

— *Echelle à incendie*, Echelle de fer portée sur un chariot et se repliant sur elle-même, dont on se sert pour les secours à porter dans les incendies.

— *Echelle à glace*, Echelle destinée à opérer le sauvetage des personnes tombées sous la glace, lorsque, pour une cause quelconque, on ne peut s'approcher du point où elles ont disparu. Elle se compose de plusieurs parties qui s'ajustent les unes au bout des autres. Pour s'en servir, on la fait glisser à plat sur la glace, de manière qu'une de ses extrémités repose sur le bord de l'eau, tandis que l'autre extrémité atteint l'endroit où la fracture a eu lieu. Un sauveteur se glisse alors sur l'appareil, et se livre à la recherche du noyé par les moyens ordinaires. Quand il est nécessaire que l'échelle soit flottante, on obtient ce résultat en attachant un tonneau vide ou une caisse à air à son extrémité libre, c'est-à-dire à celle sur laquelle le sauveteur se tient.

— *Faire la courte échelle*, Monter les uns sur les autres pour offrir à une personne des sortes d'échelons, qui lui permettent de s'élever à une hauteur plus ou moins grande : *Tous trois me* FIRENT LA COURTE ÉCHELLE *et j'escaladai le mur du jardin. Merci de m'*AVOIR FAIT LA COURTE ÉCHELLE. (Scribe.) ‖ Fig. *Faire la courte échelle à quelqu'un*, L'aider en quelque chose, lui prêter son appui, son concours : *Une fois entrés dans la vie, ils se* FIRENT *mutuellement* LA COURTE ÉCHELLE, *et réussirent tous deux.*

— *Sur une grande*, ou *large*, ou *vaste échelle*, Largement, en grand, avec beaucoup d'extension : *Pratiquer le commerce* SUR UNE GRANDE ÉCHELLE. *Quand vingt mille prisonniers s'égorgeaient pour amuser un Néron, n'était-ce pas là de la terreur* SUR UNE GRANDE ÉCHELLE? (Chateaub.) *La spoliation par l'impôt s'exerce* SUR UNE IMMENSE ÉCHELLE. (F. Bastiat.) *Le vol du gibier se pratique, la nuit et le jour*, SUR UNE LARGE ÉCHELLE. (Toussenel.)

— Loc fam. *Tirer l'échelle après quelqu'un* ou *quelque chose*, Reconnaître qu'en dehors de cette personne ou de cette chose il n'est personne ou rien de comparable : APRÈS LUI, TIREZ L'ÉCHELLE ; *c'est le premier buveur de l'univers. Oh!...* APRÈS CELLE-CI, IL FAUT TIRER L'ÉCHELLE, *on y connaîtra le fonds et le tréfonds des intrigues.* (Dancourt.) Se disait primitivement pour désigner un grand coquin, parce que lorsqu'on exécutait plusieurs complices, le plus coupable était pendu le dernier, et l'on *tirait l'échelle après* lui.

— Pop. *Monter à l'échelle*, Prendre au sérieux les plaisanteries et les quolibets des autres.

— Blas. Meuble qui se trouve sur certains écus. *Ebra, en Allemagne : D'azur à une* ÉCHELLE *à six échelons posée en bande, d'argent. — Chiron, en Limousin : D'azur, à trois* ÉCHELLES *d'or, posées deux et une, accompagnées de trois étoiles du même, deux en chef et l'autre en pointe. — L'Eschelle : D'or, à l'aigle éployée de sable, portant en ses serres une* ÉCHELLE *de cinq échelons d'argent.*

— *Droit d'échelle*, Droit qui consistait à avoir une échelle pour marque de la haute justice. C'était une espèce de carcan dont quelques seigneurs se servaient à cet effet. On voyait autrefois dans Paris une échelle de ce genre, qui servait de signe patibulaire à la justice du Temple.

— Hist. sainte. *Echelle de Jacob*. V. JACOB.

— Art milit. *Echelle double*, Large échelle d'assaut sur laquelle deux soldats peuvent monter de front.

— Mar. Escalier fixe ou mobile : ECHELLE *de la dunette.* ‖ Sorte de bec très-avancé, ayant la forme d'un triangle équilatéral, et qui se trouve sur certains bâtiments latins de la Méditerranée. ‖ Escalier d'un quai. ‖ *Echelle de commandement*, Escalier de tribord formé de trois ou quatre échelons, avec des plates-formes en saillie, par où montent les officiers, les visiteurs, et qu'on démonte au moment de prendre la mer. ‖ *Echelle de poupe*, Echelle formée de deux montants en cordage garnis d'échelons de bois, et qui, suspendue aux arcs-boutants de l'arrière, sert aux canotiers pour descendre dans les embarcations filées à l'arrière. ‖ *Echelle de pointage*, Tableau indiquant, suivant les distances, le point du navire ennemi qu'on doit viser pour atteindre le but qu'on veut frapper. ‖ *Echelle de solidité* ou *de déplacement*, Tracé graphique indiquant, pour un tirant d'eau donné, le poids en tonnes que contient le navire, et réciproquement. ‖ *Faire échelle*, Relâcher dans un port : *Notre navire* FIT ÉCHELLE *à Ceylan et à Madras.* ‖ On dit aussi dans le même sens FAIRE ESCALE.

— Navig. Divisions marquées sur les piles d'un pont ou sur un autre corps fixe, pour faire connaître la hauteur des eaux au-dessus d'un point particulier, qui est ordinairement celui de l'étiage ou des plus basses eaux observées : *L'*ÉCHELLE *du pont Royal à Paris.*

— Comm. Nom donné à différents ports, particulièrement à des ports de l'Orient, où les Européens ont des établissements commerciaux : ECHELLES *barbaresques.* ECHELLES *de l'Inde.* ECHELLE *de Tunis.* ‖ *Echelles du Levant*, Places de commerce les plus fréquentées par les Européens, sur les côtes de la Grèce, de la Turquie et de la Barbarie.

— Min. *Echelle mobile*, Machine employée dans les mines pour faire monter et descendre les ouvriers, et quelquefois les bennes, les cuffats, les berlines et les wagons. V. FAHRKUNST.

— Econ. polit. *Echelle mobile*, Système de tarifs qui consistait à élever les droits de l'exportation, des grains et à les abaisser sur l'importation, lorsque le prix de vente sur les marchés de l'intérieur dépassait une limite préalablement fixée.

— Perspect. *Echelle de front*, Ligne horizontale sur laquelle les distances égales sont représentées par des longueurs égales. ‖ *Echelle fuyante*, Ligne qui se dirige d'un des points de la ligne de terre vers le point de vue, et sur laquelle les distances égales sont représentées par des longueurs de plus en plus petites, à mesure qu'on se rapproche du point de vue.

— Phys. Série de divisions tracées par un instrument pour graduer les indications : *Il n'est pas sûr que les degrés de l'*ÉCHELLE *thermométrique, tous égaux entre eux, correspondent à des additions égales de calorique.* (Proudh.)

— Mathém. *Echelle logarithmique*, Petit appareil formé de deux règles, dont l'une porte les nombres et l'autre leurs logarithmes, et qui sert à effectuer mécaniquement les calculs que l'on fait d'ordinaire à l'aide des tables de logarithmes. ‖ *Echelle arithmétique*, Progression arithmétique qui détermine les valeurs relatives des chiffres simples dans un système quelconque de numération. ‖ *Echelle des dixmes*, Echelle de proportion à un dixième.

— Comm. *Echelle de proportion*, Tableau graphique ou numérique indiquant par des divisions linéaires ou par des nombres les variations successives de hausse et de baisse éprouvées par des valeurs commerciales. ‖

— Dessin lin. Figure contenant les multiples et sous-multiples de l'unité de longueur réelle ou fictive.

— Mus. Succession des sons dans l'ordre diatonique ou harmonique : *Les anciens se servaient des lettres de l'alphabet pour désigner les tons de leur* ÉCHELLE *et les cordes de leurs instruments.* (Castil-Blaze.) ‖ *Echelle diatonique* ou *naturelle*, Série des sept intervalles de cinq tons et de deux demi-tons dont se compose la gamme ordinaire. ‖ *Echelle chromatique*, Série des douze demi-tons dont se compose la gamme dite chromatique. ‖ *Echelle enharmonique*, Série de parties de tons ou commas moindres que le demi-ton, sur laquelle se fonde le genre enharmonique.

— Techn. Série de nuances dont les teinturiers varient leurs couleurs. ‖ *Echelle campanaire*, Echelle qui indique les dimensions à donner aux cloches, suivant les divers tons qu'on veut obtenir.

— Jurispr. *Tour d'échelle*, Espace déterminé où l'on peut établir des échelles sur la propriété du voisin ; droit d'établir ces échelles. ‖ Espace de 1 mètre qu'un propriétaire possède au delà du mur de clôture.

— Agric. Sorte de crible qui sert à nettoyer le grain.

— Bot. *Echelle-de-Jacob*, Nom vulgaire de la polémoine bleue.

— **Encycl.** L'*échelle* est l'instrument bien connu dont on se sert pour s'élever à une certaine hauteur. Elle se compose ordinairement de deux montants de bois traversés de distance en distance par des bâtons qu'on nomme *échelons*, disposés de manière qu'on puisse s'en servir pour monter et pour descendre. On distingue deux sortes d'*échelles :* l'*échelle* simple et l'*échelle* double. Cette dernière est composée de deux *échelles* simples assemblées à leur partie supérieure par une tige boulonnée ou par des charnières. Pour s'en